

Fonds Desjardins

Équilibré mondial de revenu stratégique



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2023

WELLINGTON
MANAGEMENT®

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
Wellington Management

DATE DE CRÉATION :
14 juin 2016

CATÉGORIE CIFSC* :
Équilibrés tactiques

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

- La surpondération des actions et la sous-pondération des titres à revenu fixe par rapport aux pondérations de l'indice de référence ont contribué au rendement relatif.
- Dans les placements en actions, les actions mondiales à faible volatilité axées sur le revenu, actions japonaises et les actions mondiales défensives ont contribué au rendement relatif.
- Dans les placements en titres à revenu fixe, le crédit européen a contribué au rendement relatif.

Facteurs ayant nui au rendement relatif

- Au sein des actions, la croissance des dividendes mondiaux et les actions vertes ont été les principaux facteurs ayant nui au rendement relatif, tandis que les actions immobilières américaines et les actions chinoises ont également pesé sur la performance relative.
- Dans le volet en titres à revenu fixe, les titres de sociétés américaines de première catégorie investissement ont été les plus nuisibles, tandis que les titres convertibles ont également nui au rendement relatif.

Fonds Desjardins

Équilibré mondial de revenu stratégique



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2023

WELLINGTON
MANAGEMENT®

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
Wellington Management

DATE DE CRÉATION :
14 juin 2016

CATÉGORIE CIFSC* :
Équilibrés tactiques

Changements importants apportés durant la période

- En ce qui concerne l'exposition aux actions, le gestionnaire de portefeuille a diminué l'exposition aux actions mondiales de croissance des dividendes et aux actions mondiales à faible volatilité, et a augmenté l'exposition aux actions japonaises.
- Dans le volet en titres à revenu fixe, le gestionnaire de portefeuille a augmenté sa pondération des titres de créance américaines de première catégorie investissement et diminué sa pondération des titres convertibles. De plus, le gestionnaire a augmenté la durée du portefeuille à surpondérer par rapport à son indice de référence.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

Desjardins^{MD}, les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.